

## Avis de l'Etablissement sur le projet de modification du périmètre du SAGE Layon Aubance

Délibération n° 14-14-B

Date de la convocation : 12 décembre 2013

Le Bureau,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

M. Jean BERTIER (SICALA Indre-et-Loire)  
M. André CHAPAVEIRE (Conseil régional d'Auvergne)  
M. Dominique CROZET (Saint Etienne Métropole)  
M. Gilles DEGUET (Conseil régional du Centre)  
M. Bernard DOYEN (SICALA Loir-et-Cher)  
M. Jean GILBERT (Conseil général de la Loire)  
MME Karine GLOANEC MAURIN (Conseil régional du Centre)  
M. Serge GROUARD (Orléans), représenté par MME Anne D'AUX  
M. Yves JOULAIN (SICALA Anjou Atlantique)  
M. Alain KERBRIAND-POSTIC (Conseil général d'Indre-et-Loire)  
M. André LEFEBVRE (Conseil régional de Bourgogne)  
M. Jean-Pierre LE SCORNET (Conseil régional des Pays de la Loire)  
M. Jacques LE THILY (Saint-Nazaire)  
M. Gérard MALBO (Conseil général du Loiret)  
M. Michel POINSARD (Conseil général de la Nièvre)  
MME Nathalie SARLES (Roannais Agglomération)  
M. Bernard SAUVADE (Conseil général du Puy-de-Dôme)

M. Paul BERNARD (Conseil Général du Cher) à M. Michel POINSARD  
M. Jean-Pierre CHAVASSIEUX (Conseil général de Maine-et-Loire)  
à M. Jean-Pierre LE SCORNET  
M. Jean-Pierre DRIEUX (Conseil Général de Haute-Vienne) à MME Karine GOANEC MAURIN  
M. Jean-Jacques FAUCHER (SICALA de la Haute-Loire) à M. Bernard DOYEN  
M. Dominique LOTTE (Conseil Général de Saône-et-Loire) à M. Dominique CROZET  
M. Roland NARBOUX (Bourges) à M. Gérard MALBO  
M. François RADIGON (Conseil général de la Creuse) à M. Alain KERBRIAND-POSTIC  
MME Marie-Hélène RIAMON (Région Rhône-Alpes) à MME Nathalie SARLES  
M. Daniel ROUSSAT (Conseil général de l'Allier) à M. Bernard SAUVADE  
M. WARNANT Christophe (Agglomération de Nevers) à M. Jacques LE THILY

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),

- vu les statuts,

- vu le règlement intérieur,

- vu la délibération n°11-110 du Comité Syndical du 20 juillet 2011 donnant délégation au Bureau, telle que modifiée depuis,
- vu le courrier en date du 15 novembre 2013, du préfet de Maine et Loire, demandant l'avis de l'Etablissement public Loire sur le projet de modification du périmètre du SAGE Layon Aubance
- vu l'avis de la commission mixte du 7 février 2014,

**décide**

**Article un**

De donner, sous réserve de l'appréciation de l'Etat, un avis favorable au projet de modification du périmètre du SAGE Layon Aubance.

**Article deux**

D'inviter le Président à transmettre cet avis au préfet de Maine et Loire

Le Président  
de l'Etablissement public Loire

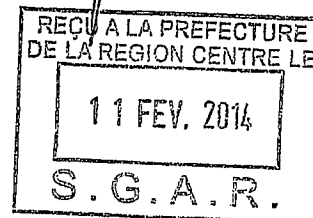
Jean-Pierre LE SCORNET

Date de transmission  
à la préfecture : 11 FEV. 2014

Date d'affichage : 12 FEV. 2014

Certifié exécutoire : 12 FEV. 2014

  
Le directeur général des services  
Jean-Claude EUDE



№ 0206